



**ELABORATION D'UN DOCUMENT CADRE SUR LES CRITERES  
STANDARDS POUR LE DIAGNOSTIC DE LA TUBERCULOSE  
EXTRA PULMONAIRE**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL  
Activité 209 et 211**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La tuberculose extra-pulmonaire (TEP) constitue un problème de santé publique au Maroc et représente près de la moitié des cas des malades notifiés (48%). La part de la TEP dans l'ensemble des cas n'a cessé d'augmenter passant de 28% en 1990 à 41,8% en 2000 et 48% en 2019.

Les localisations ganglionnaires et pleurales sont de loin les plus fréquentes et représentent environ 70% des cas de TEP (Pleurales : 39 %, Ganglionnaires : 33 %).

La tuberculose extra pulmonaire (TEP) constitue souvent un défi diagnostique et thérapeutique. Il s'agit d'une infection opportuniste courante chez les personnes vivant avec le VIH / SIDA. Il existe peu de données sur la TEP et il n'y a pas de directives nationales ou internationales officielles sur la TEP.

Pour répondre à ces préoccupations, il s'avère nécessaire que les cliniciens, ont besoin de directives standardisées sur la meilleure façon de répondre efficacement à la tuberculose extra pulmonaire. L'objectif étant de fournir des directives sur des pratiques standardisés et fondées sur des données probantes pour diagnostiquer les cas de TEP à tous les niveaux de prestation des soins.

Par conséquent, un document national de référence est nécessaire pour un accompagnement fiable et actualisé permettant de mieux diagnostiquer la TEP dans ses formes les plus fréquentes et les plus graves.

A cet effet, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) avec l'appui du Fonds Mondial de lutte contre le sida la tuberculose et le paludisme, procède au recrutement d'un expert national pour l'élaboration d'un document de référence standardisant les critères de diagnostic de la tuberculose extra pulmonaire au niveau des structures de santé au Maroc.

## **II. OBJECTIFS**

### **1. Objectif général :**

Assurer la disponibilité des directives nationales standardisées en matière de diagnostic de la tuberculose extra pulmonaire dans ses formes pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse afin d'améliorer les connaissances médicales des professionnels de santé.

### **2. Objectifs spécifiques de la consultation :**

- Dresser un état des lieux sur les pratiques actuellement en cours pour établir le diagnostic de la TEP dans ses formes pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse au niveau des structures de santé au Maroc ;
- Elaborer un document de référence à l'usage des professionnels de santé aux différents niveaux du système de soins du Maroc. Ce document va inclure les critères standards permettant de normaliser le diagnostic de ces formes de TEP.

## **III. DESCRIPTION DE LA MISSION**

Tout au long de cette mission, le consultant devra travailler de manière étroite avec le comité national technique de lutte antituberculeuse et l'équipe de la DELM (Directeur, Chef de la Division des Maladies Transmissibles et Chef du service des maladies respiratoires) pour mener les activités suivantes :

1. Faire une revue documentaire en matière de diagnostic de la Tuberculose Extra pulmonaire au Maroc (formes pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse) ;
2. Organiser des réunions de travail avec les représentants nationaux du PNLAT, le comité national de la tuberculose et d'autres parties impliquées dans la prise en charge de la tuberculose Extra pulmonaire en vue de discuter les procédures actuellement utilisés pour le diagnostic de la tuberculose extra pulmonaire ;
3. Développer un questionnaire sur les pratiques actuellement en cours pour établir le diagnostic de la TEP au Maroc ;
4. Entreprendre l'étude sur le terrain sur les procédures de diagnostic de la TEP conformément au questionnaire élaboré ;
5. Entreprendre une analyse sur les pratiques actuellement en cours pour établir le diagnostic de la TEP dans ses formes pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse au niveau des structures de santé ;
6. Rédiger un rapport sur l'état des lieux sur les pratiques actuellement utilisés pour établir le diagnostic de la TEP dans ses formes pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse ;

7. Présenter les éléments du rapport sur l'état des lieux lors d'un premier atelier regroupant les membres du comité national tuberculose ainsi que d'autres parties impliquées dans le diagnostic de la tuberculose Extra pulmonaire ;
8. Rédiger un draft du document de référence qui standardise les critères de diagnostic de la tuberculose Extra pulmonaire ;
9. Présenter les éléments du document de référence lors d'un deuxième atelier regroupant les membres du comité national tuberculose ainsi que d'autres parties impliquées dans le diagnostic de la tuberculose Extra pulmonaire ;
10. Intégrer les remarques et commentaires issues du cet atelier et produire la version finale du document de référence.

#### **IV. LIVRABLES ATTENDUS**

1. Une note méthodologique décrivant la démarche à suivre pour mener la consultation ;
2. Un questionnaire qui va être utilisé sur le terrain pour analyser les pratiques actuellement en cours pour établir le diagnostic de la TEP au Maroc (formes de TEP : pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse) ;
3. Rapport synthétique sur l'état des lieux de la TEP au Maroc analysant les différents pratiques utilisés par les professionnels de santé pour assurer le diagnostic de la TEP au Maroc au niveau des structures de santé (formes de TEP : pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse) ;
4. Version draft du document de référence qui standardise les critères de diagnostic de la tuberculose extra pulmonaire dans ses formes pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse ;
5. Version final du document de référence sur les critères standards pour le diagnostic de la TEP dans ses formes pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, digestive, miliaire, méningée et la primo-infection tuberculeuse ;
6. Présentation Power Point de cette version finale du document de référence.

#### **V. CALENDRIER DE LA CONSULTATION :**

La durée de la consultation est prévue pour **15 jours**.

## **VI. QUALIFICATION DU CONSULTANT**

- Enseignant universitaire en santé publique ;
- Connaissance du Programme National de lutte antituberculeuse avec expertise dans le domaine de la tuberculose Extra pulmonaire ;
- Une bonne connaissance du système de santé Marocain ;
- Très bonnes capacités de synthèse, de rédaction, et de communication.

## **VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention TB. La rémunération s'entend brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques Prestataires résidents au Maroc.

## **VIII. PIECES A FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard le **26 Mai 2021** à minuit, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [pnlac.delm@gmail.com](mailto:pnlac.delm@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma) ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR TEP**.

Le dossier doit comprendre :

- Un CV avec références détaillées des expériences ;
- Une Note méthodologique pour la conduite de la consultation (incluant la compréhension des termes de référence (TDR)) ;
- Une Proposition financière.